

Conférence des Commissions européennes Justice et Paix

« La sécurité en Europe : la responsabilité des États, de l'Union et des citoyens »
Atelier international et Assemblée générale
Luxembourg, 30 septembre – 3 octobre 2016

DÉCLARATION FINALE

Construire des ponts de justice plutôt que des murs de la peur

Nous, délégués issus de 21 Commissions européennes Justice et Paix, nous sommes réunis à Luxembourg du 30 septembre au 3 octobre 2016 pour dialoguer avec des représentants politiques, de l'armée, des institutions de l'UE et de la société civile afin de nous acquitter de notre responsabilité à explorer les défis de la sécurité auxquels est confrontée l'Europe ; accueillis au sein de la paroisse du village de Schengen, lors de la messe, par une chorale de l'École européenne, nous avons partagé dans l'esprit de Schengen, unis dans la diversité par la prière et le chant.

Au terme de cet atelier international et de l'Assemblée générale, nous avons adopté la déclaration suivante :

En Europe, aujourd'hui, de nombreuses personnes sont profondément préoccupées par la sécurité. Leurs inquiétudes sont justifiées. Des attaques terroristes à la guerre cybernétique, de la crise des réfugiés aux effets du changement climatique, de l'accroissement des inégalités économiques et de l'injustice sociale aux taux de chômage élevés, de la crise de la dette souveraine au Brexit, les Européens sont confrontés aux défis que rencontre les ordres social, culturel, économique et politique qui a, jusqu'à présent, garanti la sécurité en Europe.

La sécurité est essentielle et de nature positive. Elle protège la dignité humaine pour lui permettre de se développer. Elle constitue une condition préalable à la liberté et à la recherche du bien-être et du bonheur. La véritable sécurité, par conséquent, doit être liée au respect de la justice et des droits humains¹.

Lorsque la sécurité est dissociée de la justice et des droits humains, elle perd cette valeur positive. Elle aliène alors l'autre, entrave l'échange mutuel et finit par devenir une nouvelle cause de conflits et de division. La véritable sécurité ne peut exister que dans la paix, et la paix signifie pouvoir côtoyer – y compris aimer – son prochain, indépendamment de sa nationalité, sa couleur de peau, sa religion ou son statut économique.

Les mesures visant à protéger la sécurité doivent donc être proportionnelles au respect de la justice et des droits humains. Lorsque les lois défendent la dignité de la personne humaine, elles unissent les membres d'une société dans le respect mutuel. Dans le cas contraire, elles fragilisent l'État de droit et portent atteinte à la cohésion sociale. Il en va de même en droit international.

Nous mettons en garde contre l'idée selon laquelle l'Europe peut garantir sa sécurité en construisant des murs. La nature des menaces qui pèsent sur la sécurité de l'Europe est trop diverse et complexe pour que des murs soient efficaces. Au lieu de cela, les murs excluent et discriminent, et créent un sentiment d'injustice. L'Europe ne réalisera sa sécurité que lorsque l'ensemble des habitants de ce monde pourront percevoir l'ordre mondial comme juste.

¹ Voir *La constitution pastorale de l'Église dans le monde de ce temps*, Gaudiu et Spes (1965), n°78 et n°81

C'est la raison pour laquelle la sécurité de l'Europe se verra renforcée par des mesures visant à rendre le monde plus juste. Les institutions de l'Europe doivent continuer à chercher à dépasser la crise immédiate afin de traiter ses causes profondes réelles. Ceci exige de nouvelles idées tenant compte de la nouvelle réalité : la réalité d'un monde dont les ressources sont limitées, et non illimitées, et selon laquelle un ordre mondial basé sur des États territoriaux ne peut contrôler le cyberspace. Gardons à l'esprit que les menaces sur notre sécurité émergent tant de notre société que de l'extérieur, si ce n'est plus.

La sécurité est aussi une notion subjective. La vie est fragile ; nous ne pouvons jamais être complètement en sécurité. Si nous sommes craintifs et inquiets indépendamment de la réalité ou de la proximité d'un danger, alors nous ne nous sentons pas en sécurité. Nous devons pouvoir faire la distinction entre les préoccupations légitimes face aux menaces réelles et les peurs profondes, mais infondées, vis-à-vis du futur ou d'autrui.

Nous mettons donc en garde contre les peurs exagérées vis-à-vis des menaces à notre sécurité, qui nous empêchent de tirer profit des opportunités positives d'aujourd'hui. La paix représente bien plus que la sécurité. Notre but doit donc être celui de veiller à ce que tout un chacun puisse vivre dans la dignité. Lorsque les États s'efforcent d'assurer la sécurité, l'instauration de la paix dépend d'autant plus de la responsabilité individuelle des citoyen-ne-s au regard de la société dans laquelle nous vivons. En tant que Chrétiens, nous sommes appelés à mettre en évidence, par nos choix et nos comportements quotidiens, une société qui respecte la justice et la dignité humaine et qui assure la véritable sécurité pour toutes et tous.

Nous appelons :

- L'Union européenne et les États européens à adopter une véritable politique de paix, basée sur le développement humain intégral et sur une approche politique non-violente respectant la dignité de chaque personne humaine
- Les politiques et les responsables de l'élaboration des politiques à tous niveaux à garantir que les lois qu'ils adoptent, les positions qu'ils prennent et le langage qu'ils utilisent respectent la dignité humaine et le principe de l'État de droit, au lieu de refléter une conception réductrice et vouée à l'échec de la sécurité comme fin en soi
- Les universitaires à examiner de nouveaux concepts pour les défis d'aujourd'hui, offrant des perspectives pour toutes et tous
- Les médias professionnels et les promoteurs de plus en plus influents des médias sociaux à développer un plus fort sentiment de la responsabilité éthique qu'ils détiennent, à dénoncer les discours haineux et à éviter d'alimenter les stéréotypes, ainsi qu'à toujours montrer le visage humain de l'histoire qu'ils veulent raconter
- L'Église à accomplir sa vocation sacrée en faveur de la paix au service du monde, comme signe et exemple tangible illustrant la manière selon laquelle le respect de la justice et des droits humains, associé à la sécurité, pose les bases de la paix véritable
- Chaque citoyen(ne) à assumer sa responsabilité individuelle à construire une communauté plus sûre et pacifique par le dialogue et dans un esprit de fraternité vis-à-vis de son prochain.

Luxembourg, 3 octobre 2016

La Conférence des Commissions européennes Justice et Paix (la Conférence européenne) est un réseau de 31 Commissions européennes Justice et Paix, œuvrant à la promotion de la justice, de la paix et du respect de la dignité humaine. La Conférence européenne contribue à sensibiliser les sociétés européennes et les institutions européennes à la Doctrine sociale de l'Église. Son Secrétariat général est basé à Bruxelles. Contact : secretary@jupax-europa.org